

APPEL D'OFFRES

Le 27 avril 2026

**Évaluation du Réseau national de formation en justice
(RNFJ) : pertinence, impact et perspectives d'évolution**

**Date limite de réception des propositions : le 14 mai 2026
à 17 heures (heure avancée de l'Est)
par voie électronique : csaad@acufc.ca**

ACUFC•CA ► RNFJ•CA

Sans frais : 1-866-551-2637 | 223, rue Main, Ottawa (Ontario) K1S 1C4

Table des matières

Introduction	4
1. Contexte de l'appel d'offres	4
2. Objectifs de l'appel d'offres	5
3. Activités prévues	7
4. Exigences linguistiques.....	8
5. Budget.....	8
6. Modalités de paiement	8
7. Contenu des propositions.....	9
8. Autres considérations	9
9. Calendrier proposé et produits livrables	10
10. Compétences recherchées.....	10
11. Critères d'évaluation.....	11
12. Questions et dépôt des propositions	11

Introduction

Le [Réseau national de formation en justice](#) (RNJF) est un consortium d'établissements d'enseignement postsecondaire, de centres de jurilinguistique et d'institutions communautaires et gouvernementales. Créé en 2014, le Réseau a pour mandat de conseiller le gouvernement fédéral sur les besoins en formation linguistique des intervenants du secteur de la justice, tout en favorisant des approches collaboratives entre ses membres.

Les membres du RNJF développent des initiatives de formation, des outils juridiques et jurilinguistiques ainsi que la langue du droit. Le tout vise à promouvoir un accès égal à la justice dans les deux langues officielles et s'adresse aux intervenants de la justice en poste, ainsi qu'aux étudiantes et étudiants des programmes postsecondaires de droit et de justice. En renforçant les compétences linguistiques des acteurs de la justice et en développant des outils adaptés, le RNJF s'engage à rendre la justice plus accessible et inclusive pour tous les justiciables, tout en consolidant un système de justice respectueux des droits linguistiques de tous.

Le RNJF est un réseau informel, sans statut juridique indépendant. Les membres du RNJF conservent l'autonomie de leurs processus et prennent leurs décisions par consensus. Depuis ses débuts, le RNJF fonctionne de manière collaborative, en arrière-plan, sans formalisation officielle de ses mécanismes de gouvernance. Il repose sur deux piliers fondamentaux :

1. La formation en français et le développement d'outils et de ressources juridiques et jurilinguistiques
2. L'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire

Le travail du RNJF répond directement aux besoins des francophones hors Québec et contribue à améliorer l'accès à la justice pour les communautés francophones en situation minoritaire du Canada.

Le Secrétariat national de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) assure l'administration et la coordination des activités du RNJF, en raison de son rôle national dans la promotion de l'accès à l'éducation postsecondaire en français et du renforcement des capacités des communautés francophones en situation minoritaire.

1. Contexte de l'appel d'offres

Dans un contexte marqué par la préparation du prochain cycle du Plan d'action pour les langues officielles 2028-2033, il apparaît opportun pour le RNJF de dresser un portrait structuré

de ses réalisations, de ses retombées et de ses modes de fonctionnement. Cette démarche vise notamment à soutenir le renouvellement et l'évolution des priorités du Réseau, à démontrer la valeur ajoutée de ses actions, et à éclairer les orientations futures en matière d'accès à la justice dans les deux langues officielles.

Le caractère essentiel du RNJF a déjà été soulevé dans le cadre de l'[Évaluation de l'Initiative d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles](#) menée par la Direction de l'évaluation du ministère de la Justice et visant les exercices 2017-2018 à 2020-2021. Dans le cadre de cette évaluation, une étude de cas sur la formation linguistique a été effectuée. Cette étude a notamment permis de déterminer ce qui suit :

L'Initiative d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles a joué un rôle central dans l'offre élargie d'occasions de formation pour les intervenants du système de justice. À mesure que de nouveaux besoins apparaissent, ces intervenants ont l'occasion de coordonner leurs efforts et d'adapter leurs stratégies. En outre, pour maximiser les effets positifs et les résultats de ces efforts, une collaboration et une coordination étroites sont essentielles, en particulier par l'entremise du RNJF. Enfin, les intervenants ont également la possibilité d'améliorer leur capacité à documenter les répercussions de leurs activités.

C'est dans ce contexte que le RNJF souhaite mandater une personne ou une firme externe afin de réaliser une évaluation. Cette évaluation vise à apprécier l'efficacité et la pertinence des actions par le RNJF, ainsi que son mode de fonctionnement et ses collaborations, afin de mieux répondre aux besoins des communautés et de soutenir la prise de décisions nécessaires à l'établissement d'un système de justice capable de fonctionner efficacement dans les deux langues officielles.

2. Objectifs de l'appel d'offres

L'évaluation doit s'articuler, sans s'y limiter, autour des éléments suivants :

1. Évaluer le rôle de coordination du RNJF afin de vérifier la pertinence continue de son mandat et de ses objectifs stratégiques, ainsi que leur alignement avec les priorités du [Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles](#).
2. Évaluer l'impact et la pérennité des résultats du RNJF en examinant leurs effets sur les membres et les parties prenantes, ainsi que la capacité du RNJF à maintenir ses

retombées à moyen et long terme.

3. Identifier des moyens d'améliorer le fonctionnement et l'impact des travaux des membres du RNJF afin de contribuer à un système de justice qui peut opérer dans les deux langues officielles.

L'évaluation doit porter sur les réalisations du RNJF depuis ses débuts en 2014 et tenir compte des activités menées depuis 2021, telles que les études sur l'impact collectif des travaux des membres et les analyses démographiques des professionnels de la justice. Le tout visant à améliorer son impact et ses retombées, et à orienter son développement stratégique afin de le positionner adéquatement en vue du Plan d'action pour les langues officielles 2028-2033. L'évaluation portera notamment sur l'efficacité du RNJF, la pertinence de ses actions en fonction de son mandat, ainsi que son mode de fonctionnement et ses collaborations avec les partenaires.

L'évaluation suivra une approche participative et inclusive, intégrant les perspectives des membres du personnel de l'ACUFC, des membres du RNJF ainsi que des partenaires et de Justice Canada. L'évaluation comprendra également une analyse documentaire.

Le processus d'évaluation sera encadré par la direction du RNJF qui assurera la coordination avec la personne ou la firme retenue, le suivi des étapes, et la mise en œuvre des recommandations.

L'évaluation servira notamment à alimenter une réflexion stratégique sur divers enjeux, tels que :

- L'étendue du mandat du RNJF et son encadrement ainsi que le rôle de l'ACUFC à cet égard.
- Le fonctionnement du RNJF, y compris ses critères d'adhésion.
- Les activités du RNJF dans sa forme actuelle, ainsi que ses forces et défis pour s'assurer qu'il évolue de manière agile et durable, en phase avec les besoins réels des membres et des enjeux du terrain, et ainsi renforcer son impact collectif.
- Les méthodes d'évaluation les plus appropriées pour mesurer les retombées des activités du RNJF et celles de ses membres en déterminant des indicateurs tant quantitatifs que qualitatifs qui soient mesurables dans le temps.
- Les données probantes que le RNJF devrait collecter de manière régulière afin de mieux réaliser son mandat et combler les besoins qui ne le sont pas autrement.

- L'établissement de priorités stratégiques pour les années à venir, en tenant compte de nouveaux besoins systémiques et de nouvelles technologies. L'évaluation devrait aider à prioriser certains enjeux et projets, en tenant compte des besoins ponctuels et ceux ayant un impact systémique.

Considérations ACS+

Le RNJF et ses membres respectent les principes de diversité et d'égalité des sexes dans l'ensemble de leurs activités. L'accès à la justice dans les deux langues officielles s'inscrit dans un cadre plus large de l'accès à la justice pour toutes et tous, y compris la classe moyenne, les personnes marginalisées, les personnes démunies, les communautés 2ELGBTQI+, les personnes présentant un trouble de santé mentale, les communautés traditionnellement sous-desservies ou difficilement accessibles et les parties qui s'autoreprésentent devant les tribunaux.

L'équipe responsable de l'évaluation veillera à utiliser des outils de collecte de données (ex. : sondages, entrevues, groupes de discussion) qui sont sensibles au genre et accessibles à différents groupes.

Les résultats de cette évaluation pourraient servir à renforcer l'engagement de l'ACUFC envers la diversité et l'égalité des sexes. Dans le cas du RNJF, ils pourraient notamment servir à identifier des mesures concrètes pour mieux répondre aux besoins variés de ses membres et de leur clientèle et en favorisant une culture organisationnelle inclusive et respectueuse.

3. Activités prévues

La firme ou la personne choisie devra réaliser, sans s'y limiter, les activités suivantes :

- Rédiger un plan de travail détaillé
- Effectuer une revue documentaire.
- Préparer un guide d'entrevue qui sera ensuite approuvé par le secrétariat national du RNJF.
- Mener une vingtaine de discussions individuelles ainsi que trois (3) groupes de discussion avec des personnes faisant partie des organisations-membres du RNJF, de partenaires ainsi que d'intervenants du système de justice hors Québec.
- Décrire les stratégies de recrutement et les efforts qui seront déployés dans la phase de consultation afin d'assurer que l'échantillon reflète le plus fidèlement possible la diversité des communautés visées.

- Analyser les données recueillies.
- Communiquer régulièrement avec le secrétariat national du RNJF pour faire état de l'avancement du projet et ajuster la démarche au besoin.
- Participer à des rencontres avec le secrétariat national du RNJF pour discuter de la méthodologie et de l'avancée du projet.
- Faire une présentation **par visioconférence** aux membres du RNJF, le 11 juin 2026, afin de présenter les grandes lignes du travail qui sera réalisé et de la méthodologie qui sera déployée.
- Rédiger une ébauche du rapport final pour commentaires, suivie de la production de la version définitive en français.
- Faire une présentation de la démarche méthodologique, des principaux constats et des conclusions de l'évaluation, **en présentiel**, aux membres du RNJF en novembre 2026. Cette rencontre se tiendra à Ottawa.

4. Exigences linguistiques

La personne ou la firme doit être en mesure de travailler dans les deux langues officielles, mais la langue de travail dans les interactions avec le RNJF sera le français. Tous les documents et les rapports afférents à cet appel d'offres rédigés en langue française devront respecter l'écriture épiciène. La qualité linguistique de niveau professionnel des livrables devra être assurée par la personne ou la firme retenue. Les principaux livrables – outils de collecte de données, présentations et rapport final devront être rédigés en français et porter la mention suivante : « Nous reconnaissons l'appui financier du ministère de la Justice du Canada ».

5. Budget

Les soumissionnaires doivent proposer un budget forfaitaire pour un contrat à prix fixe. Le budget maximal disponible pour cette évaluation est de **72 000 \$ (taxes incluses)**.

6. Modalités de paiement

La firme retenue sera rémunérée pour ses services à la réception de factures selon les jalons suivants :

1. 30 % à la remise d'un plan de travail détaillé
2. 30 % à la remise d'un rapport préliminaire présentant les données recueillies ainsi que

les analyses et les constats préliminaires

3. 30 % à la remise d'un rapport final et à son acceptation par le secrétariat national du RNJF
4. 10 % à la suite de la présentation finale du rapport offerte au RNJF lors de la rencontre des membres en novembre 2026

7. Contenu des propositions

Nous demandons à la personne ou à la firme d'intégrer de façon succincte les éléments suivants dans leur proposition :

1. Présentation de la personne ou de la firme, incluant le CV de la ou des personnes en annexe
2. Compréhension du mandat et de ses objectifs
3. Liste des projets réalisés qui sont pertinents pour cette évaluation (style télégraphique)
4. Approche et méthodes envisagées
5. Plan des principales étapes et de l'échéancier nécessaires à la réalisation du mandat
6. Une section financière incluant le total des frais et des coûts selon les éléments suivants :
 - a) Les honoraires (taux quotidiens ou horaires) selon les fonctions des membres de l'équipe
 - b) Le nombre de jours de services requis
 - c) Les coûts autres que les honoraires, le cas échéant
 - d) Les taxes applicables

Les propositions conjointes sont acceptées, mais une seule entité doit être responsable du dépôt, de la signature du contrat et de la coordination. Les propositions devraient être d'un maximum **12 pages**, incluant les annexes. L'ACUFC-RNJF se réserve le droit de mener des entrevues avec les personnes ou les firmes soumissionnaires.

8. Autres considérations

1. L'ACUFC-RNJF n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet d'une proposition et il ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions

reçues. Il ne s'engage à aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

2. La proposition retenue ne sera utilisée qu'à titre indicatif par l'ACUFC-RNFJ pour la rédaction du contrat de service.
3. Toute proposition ne satisfaisant pas aux critères obligatoires sera jugée non conforme et sera automatiquement rejetée.
4. Tout matériel produit dans le cadre du présent mandat sera la propriété exclusive de l'ACUFC-RNFJ.
5. L'ACUFC-RNFJ fournira la documentation pertinente qu'il possède à la personne ou la firme retenue.

9. Calendrier proposé et produits livrables

Le mandat du présent appel d'offres débutera dès la signature du contrat et se terminera le 1^{er} décembre 2026 au plus tard. Le tableau qui suit est fourni à titre indicatif et demeure souple quant à la réalisation du mandat avec la firme retenue.

Dates	Produits livrables
Mai 2026	- Plan de travail détaillé
Juin 2026	- Présentation aux membres du RNJF - Guide d'entrevue (en français et en anglais)
Octobre 2026	- Rapport préliminaire présentant la méthodologie, les données recueillies, les analyses et les constats préliminaires - Rapport final (en français)
Novembre 2026	- Présentation à la direction et aux membres du RNJF

10. Compétences recherchées

Afin de mener à bien cette évaluation, la firme ou la personne choisie devra démontrer les compétences suivantes :

- Capacité à travailler dans les deux langues officielles
- Connaissance approfondie des communautés francophones en situation minoritaire
- Connaissance du système de justice et des enjeux des communautés francophones en contexte minoritaire
- Expérience dans la conduite et la gestion de groupes de discussion
- Expérience en collecte et analyse de données qualitatives

- Expérience reconnue en évaluation de projets, de programmes ou d'organisations
- Expérience reconnue dans la rédaction de rapports de recherche

11. Critères d'évaluation

Critères	Valeur (%)
Compréhension du mandat et des objectifs	Critère obligatoire
Capacité à travailler dans les deux langues officielles	Critère obligatoire
Connaissance approfondie des CLOSM	15
Connaissance du système de justice et des enjeux des communautés francophones en contexte minoritaire	15
Pertinence, validité et faisabilité de l'approche et de la méthode proposées	30
Expérience démontrée dans la réalisation d'études pertinentes pour le mandat (conduite et gestion de groupes de discussion, collecte et analyse de données qualitatives, rédaction de rapports de recherche)	30
Qualité de la proposition	10
Total	100

12. Questions et dépôt des propositions

Toutes questions en lien avec cet appel d'offres doivent être envoyées à l'adresse courriel suivante : csaad@acufc.ca. Les propositions doivent être envoyées par courriel au plus tard le 14 mai 2026 à 17 h (heure avancée de l'Est), à l'attention de **Christiane Saad, direction RNJF** à la même adresse courriel.